

Projet éducatif des séjours de vacances et accueils
de loisirs.

Année 2011



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU CANTON
DE SAINT-SIMON

PROJET EDUCATIF.

Les projets pédagogiques élaborés par les équipes des séjours de Vacances et des accueils de loisirs prennent appui sur quelques principes généraux. La Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon, la Commission sport, Jeunesse, Enfance et Petite Enfance, les équipes, ont décidé de les traduire dans le projet éducatif. Ils sont le résultat de plusieurs années de pratique de concertation, de nouvelles réflexions avec les partenaires intéressés (encadrement, familles, enfants) et de la volonté des élus de la Communauté de Communes de mettre en place une politique de l'enfance qui demeure, année après année, une de ses priorités.

Les accueils de loisirs et séjours de vacances, à notre sens, doivent être un lieu de socialisation, de créativité où l'enfant doit évoluer en toute sérénité pour lui permettre d'être acteur et non consommateur de ses loisirs.

L'accueil des enfants de la communauté de communes du canton de SAINT-SIMON se déroulera sur 3 périodes :

- Pendant les vacances d'Hiver 2011 sur la commune de CLASTRES pour les 6/12ans.
- Pendant les vacances de Pâques 2011 sur la commune de CLASTRES pour les 6/12 ans.
- Pendant la période estivale du mois de Juillet 2011 sur 3 communes pour les 4/6 ans et les 6/12 ans ainsi qu'un séjour de vacances pour les adolescents (13/17 ans) lors d'un séjour à l'extérieur de notre territoire.
- Un ramassage en bus gratuit sera mis à disposition sur les communes pour les familles qui le désireront ; La tournée du bus sera établie en fonction des demandes qui seront recensées après réservation au préalable par appel téléphonique à notre collectivité.

- L'accueil des enfants se déroulera à partir de 7h30 tous les matins, pour ainsi faciliter l'accès à nos activités pour familles travaillant de bonne heure et ne pas priver l'enfant d'une journée en centre.

Dans le contexte de crise que traverse notre société et qui touche en priorité les enfants dans leur développement individuel et collectif (bien au-delà des seules conséquences matérielles), il s'agit de construire avec les enfants, une action qui se fonde sur la responsabilité. Il s'agit de contribuer, dans le domaine des loisirs, à la formation d'individus plus responsables dans une société plus libre et démocratique, de refuser l'échec (en particulier sa traduction échec scolaire), de chercher une voie pour affirmer une véritable place aux enfants dans la société et cela au travers de la coopération permanente de tous les « co-éducateurs », dont en premier lieu les familles.

Chaque enfant est un être social. Son développement est lié au rapport avec le milieu dans lequel il évolue ; il est en même temps un être unique, à part entière, avec ses caractéristiques propres et ne peut être considéré comme un homme en réduction. Il a besoin de s'appropriier le monde qui l'entoure et de pouvoir se situer.

Il revient aux adultes de permettre à l'enfant de construire ses savoirs, en favorisant des situations de réussite, d'élaborer, de réaliser, d'évaluer des projets en le conduisant ainsi à se servir de ses acquis pour créer, intervenir, devenir.

Les loisirs proposés aux enfants seront donc actifs, responsabilisants, éducatifs et formateurs, cherchant à contribuer à leur manière à la réduction des inégalités sociales et de l'échec scolaire.

En organisant des séjours de Vacances et des accueils de loisirs, la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon affirme sa volonté de **permettre à l'ensemble des enfants de :**

- s'ouvrir sur la vie, motivant chacun sur l'intérêt de chaque activité.
- construire leur responsabilité, les faire devenir, autant que possible, acteurs de leurs loisirs, favoriser l'esprit de responsabilité envers eux-mêmes ainsi qu'envers les autres.

- respecter et connaître les autres, en particulier en s'opposant à toute forme de discrimination physique, verbale, raciale, sexiste, en étant tolérant et en acceptant les différences.
- vivre leur époque par l'approfondissement des connaissances scientifiques et techniques.
- vivre leur propre culture et celle d'autrui par la pratique d'activités culturelles multiples et la rencontre de créateurs, y compris le monde du travail.
- développer des activités variées qui mettent en éveil leur sensibilité imaginaire.
- favoriser l'expression créatrice, individuelle et collective.
- connaître et maîtriser leur corps par le développement d'activités physiques et sportives.
- être capable d'appréhender sereinement les problèmes liés à la sexualité.
- s'entraîner à l'apprentissage de la démocratie par :
 - la coopération, l'entraide.
 - le développement de l'autonomie.
 - la prise de décisions, d'initiatives, de responsabilité.
- développer des sentiments et des attitudes d'amitiés et de solidarité pour défendre la paix et ainsi de permettre aux enfants des 18 communes de notre communauté de se retrouver en fonction de leur âge sur l'ensemble de nos sites d'accueil. L'accent sera donc mis sur la mise en place de liens entre les sites d'accueil, notamment durant les accueils de loisirs de juillet.

Fil conducteur d'une action de loisirs, ce projet éducatif participe à sa manière à la défense et à la promotion des séjours de vacances et des accueils de loisirs, se veut le point de départ d'un nouvel essor de leur action et du développement d'un renouvellement de leurs pratiques, pour et avec l'enfant, un enfant libre et responsable qui puisse construire une place à sa mesure au cœur de la société.